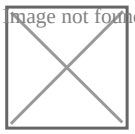

Help.. Situation complique

Par **Sylvianounette**, le **17/01/2016** à **21:51**

Bonjour
Mon histoire est un peu complique.
J'ai 25 ans, mes parents sont marie depuis 23 ans, il y a deux ans mon pere a quitté ma mere pour une femme de 2 ans de plus que moi.
Cette femme (pour ne pas l'insulter) est totalement à l'opposé des valeurs que mes parents m'ont appris.
Elle connaissait notre famille mais courait depuis 1 an derierre mon pere. Résulter il est partie avec elle.
Mes parents ne sont pas encore divorcer ils attendent de vendre la maison.
Le sujet qui m'inquiète est que cette personne a réussi à bien embobiner mon pere. Dès qu'il divorce il se marié avec elle.
J'aimerai connaître mes droits. J'ai une petit sœur de 21 ans.
In s'inquiète car nous ne souhaitons rien à voir à faire avec elle.
Je ne souhaite pas quand mon pere décédera un jour avoir à régler mes comptes avec elle pour mon héritage.
Quelles droits avons nous ?
Si il se marié avec elle et à un enfant avec elle qu'en ait in de l'héritage ?
Si il fait un contrat de mariage est ce que j'ai mon mot à dire sur l'héritage ?
Je ne veux rien à voir à faire avec elle
Petasse comme elle est elle serait capable d'enterrer notre pere sans nous. (Bien que je souhaite ce jour le plus loin possible)
Il parle également d'avoir un enfant.
Inquiétant..
Merci de vos réponses
Ue pense que si jai pas de réponse j'irai voir un avocat.
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés